

COMITÉ DU FINISTÈRE DE JUDO.



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE JUDO ET DISCIPLINES ASSOCIÉES SIRET : 447 718 677 00035 – APE : 9312Z

Concarneau, le 17 mars 2013.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR ET RESPONSABLES DE COMMISSION du 7 mars 2013 à Quimper.

Membres Présents:

Comité Directeur : Mmes Anne Goarnisson, Myriam Devaux,

Mrs Benoît le Hénaff, Michel Kergaravat, Henri Ravallec.

Responsable de commission : Mme Béatrice Rubeaux-Grandin,

Mrs Laurent Caradec, Patrick Landabourou, Thomas Rocuet.

Membres Excusés:

Responsable de commissions : Mme Miwako Le Bihan,

Mrs Clément Borel et Arnaud Cueff.

Invités: Mrs Yvon Cléguer, Président de Ligue, Laurent Commanay, cadre technique.

ORDRE DU JOUR

- 1] Bilan du Comité départemental du Finistère.
- 2] Bilan des mercredis de l'Équipe de France à Gouesnou.
- 3] Bilan des commissions.
- 4] Coupe de France par équipe Minime
- 5] Questions diverses.

La Présidente, Anne Goarnisson ouvre la séance à 19h00, en remerciant les membres présents.

1] Bilan du Comité départemental du Finistère.

La Présidente rappelle aux responsables de commission que les membres du Comité ont toujours la volonté de faire fonctionner le comité, bénévolement, pour le bien être des judokas finistériens et tous les clubs du Finistère.

Ils ont l'objectif de mettre en place une politique fédérale et régionale.

Depuis l'annonce par lettre recommandée de la démission collective de quatre élus du bureau, datée du 11 février, les membres se sont réunis dans l'urgence le 14 février pour accepter leurs démissions. Le bureau a nommé Michel Kergaravat, Vice-président et Henri Ravallec, Trésorier.

Un courrier validant la démission de messieurs Jacques Moal, Hubert Moreau, Gilles Quenet et Pierre-Yves Stéphan, avec accusé réception, a été envoyé le 16 février. Il a été demandé à monsieur Jacques Moal, trésorier démissionnaire, de restituer les documents et matériels comptables au siège social à Quimper. Ce dernier a répondu par mail le 14 février qu'il refusait de se déplacer à Quimper mais qu'il se tenait à disposition, sur la commune de Guipavas, de toute personne dument mandatée à l'exception de la Présidente et de la Secrétaire générale. De tels propos ne pouvaient

être acceptés. Aussi, après avis des cinq membres du Comité, un huissier a été mandaté, avec mise en sommation de restitution des documents et matériels comptables. La restitution a été faite le 25 février et Maître Graïc, huissier à Lesneven les a déposés au domicile de la Présidente. Une demande sera faite auprès de l'assistance juridique de la Fédération pour le remboursement de ces frais d'huissier, imposés par les exigences de Mr Jacques Moal, un acompte de 300 euros a été fait. Mme Anne Goarnisson a découvert qu'aucun document comptable n'avait été codifié depuis la passation de la trésorerie fin août 2012. Pendant deux jours, elle a dû classer et codifier chaque facture afin de pouvoir les envoyer au cabinet comptable le 1^{er} mars. Ce dernier, joint au téléphone par la Présidente, a été compréhensif et lui a accordé un délai plus long.

Il a été constaté que l'ordinateur restitué par Mr Jacques Moal est vide de tout contenu, ce qui est incompréhensible puisqu'il a établi et expédié des factures de passeports aux clubs concernés. De plus, un Compact Disque personnel a été oublié dans le lecteur de l'ordinateur.

Le disque dur externe remis à l'origine, pour la sauvegarde de la trésorerie, n'a pas été rendu. Il a été remplacé par un disque dur neuf et emballé. Il n'a jamais été annoncé le remplacement de ce disque dur externe lors des précédentes réunions du Comité.

Il est demandé à la présidente de se mettre en relation avec l'assistance juridique de la Fédération pour connaître les démarches à entreprendre pour pouvoir récupérer ce disque dur externe, propriété du Comité, toujours en possession de Mr Jacques Moal.

- Les chéquiers du Comité ont été remis à monsieur Henri Ravallec, toutes les démarches nécessaires auprès des institutions financières et administratives ayant été faites. Une nouvelle méthode de travail est mise en place dont la validation des factures par la présidente avant tout paiement.
- Afin de pouvoir travailler dans de meilleures conditions, il s'avérait nécessaire de co opter deux nouvelles personnes au Comité. Les candidatures de messieurs Dominique Huiban et Luc Mouster ont été acceptées. Un appel à candidature sera fait pour deux postes élus avant la prochaine assemblée générale du 25 mai 2013 à Morlaix, dans les temps réglementaires.

2] Bilan des mercredis de l'Équipe de France à Gouesnou.

La manifestation a été un grand succès. Les témoignages des participants, leurs accompagnants et du public sont positifs. L'organisation et l'accueil ont été parfaits. La retombée médiatique est quantifiable tant au niveau de la presse que de la télévision régionale.

Par contre, il s'est avéré que le choix du menu n'était pas adapté à l'événement.

Les clubs du sud et du centre Finistère manifestent leur mécontentement au sujet du transport. Le comité organisateur avait annoncé la mise à disposition d'un transport collectif, moyennant une participation financière de cinq euros par personne. Cette disposition a été annulée sans annonce, mettant tous les clubs devant le fait accompli et les ont obligés à s'organiser dans l'urgence, ce qui a généré des frais supplémentaires. Des accords de prise en charge partielle ont été négociés par téléphone directement avec le responsable, Monsieur Jacques Moal, sans concertation et l'approbation des membres du Comité du Finistère de judo. Aucun écrit n'a été trouvé.

3] Bilan des commissions.

Il est demandé aux commissions de présenter leur bilan prévisionnel 2013/2014 pour le 30 mars 2013.

• Commission d'Arbitrage

Mr Thomas Rocuet souligne une bonne évolution des arbitres sur le département. Les plus jeunes ont fait une bonne prestation sur les trois tournois benjamins M/F. Le stage départemental animé par Monsieur Serge Feist a été très intéressant et bénéfique. Le planning imposé par la Ligue demande aux arbitres régionaux un nouveau mode de disponibilité et exige une nouvelle méthode d'organisation au niveau du département.

• Commission Commissaires sportifs

Mr Henri Ravallec est satisfait de la bonne participation des commissaires sportifs et observe une bonne implication des plus jeunes.

Les convocations sont relancées par mail, cela permet de maintenir les effectifs.

Il observe que la qualité et la motivation de l'ensemble des commissaires sportifs s'améliorent au fur et à mesure des compétitions.

• Commission Sportive

Mme Béatrice Rubeaux-Grandin est satisfaite du travail fait avec l'ensemble de son équipe. L'organisation avec trois personnes sur les ordinateurs s'avère efficace. Suite à des problèmes rencontrés au niveau des pesées, seuls, la Coupe Culture Judo à Fouesnant et le Départemental Juniors à Carhaix auront eu du retard au démarrage.

Les trois tournois se sont très bien passés, les heures de pesées seront à redéfinir et il faudrait ajouter sur le livret départemental les modalités de sélection. Elle rend hommage à Franck Robert et Pascal Baudeloche pour tout le travail accompli pour sortir les qualifications départementales benjamins M/F, en deux fois, suite à la réclamation de Mr Gilles Quenet.

Elle annonce que messieurs Nicolas Cloteaux et Arnaud Cueff prendront la responsabilité de la commission pendant son congé de maternité.

Commission Logistique

Mr Laurent Caradec, s'est chargé de faire vérifier les balances. Suite à un retard dans la prestation de l'entreprise qui a en charge cette vérification, il fait le constat que deux balances fonctionnent parfaitement et trois sont encore à l'étude. Les membres du Comité lui ont demandé de prospecter des fournisseurs pour investir dans de nouvelles balances.

Suite à la demande de Mr Laurent Caradec, un micro (sono) supplémentaire sera acheté.

Une indemnité Téléphone/Internet de 40 euros par mois pour le responsable de la commission logistique a été votée à l'unanimité.

• Commission Kendo

Mr Patrick Landabourou constate la stabilité des effectifs sur le Cercle d'Escrime Japonaise de Cornouaille à Ouimper (37 licenciés) et au Kendo Club Brestois (38 licenciés).

Il souligne la difficulté de trouver une nouvelle salle à Brest équipée avec du parquet, disponible sur un créneau horaire adapté aux scolaires.

Les Kendokas des clubs finistériens auront participé à cinq stages régionaux et trois stages nationaux du 1er septembre 2012 au 13 janvier 2013. Ces stages (stage de masse, stage enseignant et stage formation arbitres) sont toujours animés par des représentants hauts gradés et connaissent une bonne participation.

Les résultats sont très satisfaisants puisque au Championnat de Bretagne (St Brieuc, janvier 2013), le Cercle d'Escrime Japonaise de Cornouaille s'est classé 3^{ème} au championnat par équipe.

En individuel Honneur (1^{er} et 2^{ème} dan), Simon Landabourou (Kendo Club Brestois) se classe respectivement 2^{ème} et 3^{ème}. Lors des Championnats Inter-régions Grand-Ouest(Bretagne, Normandie, Pays de Loire) qui se sont déroulés à Lisieux les 2 et 3 mars, Laurent Rannou (Cercle d'Escrime Japonaise de Cornouaille) et Simon Landabourou (Kendo Club Brestois) accèdent au ¹/₄ de finale de la catégorie Individuel Honneur (1^{er} et 2^{ème} dan). Ils sont qualifiés pour le championnat de France Honneur à Paris les 25 et 26 mai 2013.

Ces Kendokas seront récompensés avec les Judokas lors de l'assemblée générale du 25 mai à Morlaix.

D'autres rendez-vous sont au programme, Mr Michel Kergaravat invite Mr Patrick Landabourou à lui communiquer les informations pour les diffuser sur le site du CD29 Judo.

• Commission Communication

Mr Michel Kergaravat est satisfait du travail fait avec ses collaborateurs. Le nouveau site et très actif et publie toutes les informations, à l'exception de celles envoyées par les clubs pour mettre en avant leurs propres manifestation et résultats.

Il regrette que seuls 25 clubs sur 75 se soient référencés sur le site.

Il demande à ce que les oriflammes soient toujours montées et démontées par la même personne.

4] Coupe de France par équipe Minime

Mme Béatrice Rubeaux-Grandin fera la sélection des judokas pour les deux équipes minimes M/F en fonction des résultats du départemental individuel Minimes du 17 mars à Pluguffan .

Mrs Thomas Rocuet et Henri Ravallec seront en mesure de faire une sélection d'un candidat minime arbitre et commissaire sportif pour représenter le département sur la Coupe de France par équipe Minime, après la coupe du jeune arbitre minime M/F du 24 mars à Loctudy.

Mme Miwako Le Bihan qui, suite à la démission de Mr Hubert Moreau, reprend la commission des hauts gradés et culture judo. De plus, elle s'occupera de la formation et de la sélection des minimes qui se présenteront à la Coupe Kata.

Un reporter photo et un journaliste minime doivent aussi être sélectionnés parmi les jeunes.

5] Questions diverses.

- ✓ Anne Morlot remplace Laurent Bosch. Entraîneur de l'équipe de France, elle intervient désormais sur le pôle. Laurent Commanay reste notre unique interlocuteur pour les renseignements techniques et administratifs.
- ✓ Les responsables médicaux donnent satisfaction sur les tournois et compétitions et de l'avis général, ils seront maintenus pour la saison prochaine.

La Présidente, Anne Goarnisson lève la séance à 22h.

Myriam Devaux Secrétaire générale du CD29